

LES FAITS DU JOUR

Lady Macdonald et sa fille doivent aller s'installer bientôt à leur résidence de la Rivière du Loup.

Les statistiques vitales de Toronto pour la semaine dernière constatent 54 naissances, 16 mariages et 33 décès.

Soixante cas de choléra ont eu lieu dans la province de Valence, en Espagne. L'épidémie a aussi éclaté dans la ville de Valence.

Les recettes de la douane à Halifax, pendant le mois mai, ont été de \$100,000, soit une diminution de \$42 sur celles du mois de mai 1884.

Un nommé James Monck vient de prendre un esturgeon de 42 livres et mesurant 4 pieds et 2 pouces de longueur, dans le lac des Deux Montagnes.

Sept cent trente-deux personnes sont actuellement malades de la petite vérole à Plymouth, Pa. Les dépêches annoncent que le fléau continue à faire chaque jour de nouvelles victimes.

Deux frères, James Henry McInnis et George Alexander McInnis, âgés respectivement de 24 et 29 ans, et demeurant à onze milles de Charlottetown, ont été arrêtés, soupçonnés qu'ils sont d'avoir assassiné un vieillard du nom de Callaghan.

La grève des employés des fabriques de fer se continue aux États-Unis et semble vouloir se propager dans toutes les parties de l'ouest. Plusieurs fabricants ont déjà suspendu leurs opérations et il y aura bientôt plus de 100,000 sans emploi.

La cour d'assises de Paris a prononcé son arrêt contre les auteurs des explosions de dynamite à Montceau-les-Mines. Cinq des accusés ont été condamnés à 20 ans de travaux forcés; vingt autres à 6 ans et deux autres à 4 ans de la même peine.

Deux décès importants à Paris. Le jeune prince Robert François Louis Philippe, fils aîné du duc de Chartres, est mort à l'âge de 19 ans. Le marquis de Noailles, ancien ambassadeur à Rome, est décédé.

Il était grand croix de la légion d'honneur. Les prochains examens du Barreau de la province de Québec auront lieu le 5 juillet à Sherbrooke. Le bill fixant ces examens au mois d'août a été retiré. Les aspirants à l'étude et à la pratique devront envoyer leur avis au secrétaire un mois d'avance.

Un horrible accident est arrivé samedi dans la forge de MM. Ross Frères, à Buckingham, P. Q. Un jeune homme de 16 ans nommé Bazaie Gauthier, était entré dans l'atelier pour y aiguiser une hache. Il fut saisi par la courroie d'une machine et vint retomber mort sur le sol. Il était le fils aîné de Julien Gauthier, le forgeron en chef.

Les conducteurs et les serre-freins du Grand Tronc doivent se réunir dimanche prochain, pour décider si ils accepteront la réduction de 5 pour cent ou si ils se mettront en grève. Se mettre en grève: c'est un moyen infailible de perdre ce l'on possède déjà, ou de s'enfoncer davantage dans la misère, quand l'on ne possède rien. Les États-Unis nous fournissent d'intéressantes statistiques sur ce chapitre-là.

On nous annonce le retour au pays de M. l'abbé J. Leduc. Ce jeune prêtre a étudié à Rome durant les trois dernières années, et il rapporte de la Ville Éternelle le triple titre de Docteur en Théologie, Docteur en Philosophie et Docteur en Droit Canon. Il nous

fait plaisir d'apprendre qu'il a l'intention de se fixer au séminaire de St Hyacinthe. Cette institution, si universellement connue et appréciée pour les fortes et saines études qu'elle donne à ses élèves, ne saurait que bénéficier beaucoup, en effet, de cette acquisition.

CONSEIL DE VILLE

Présents:—Son Honneur le maire, les échevins Gordon, Hutchison, Cunningham, Cherry, Green, Whilans, O'Keefe, Brown, O'Leary, Heaney, Bingham, Desjardins, Durocher et Germain.

Entra'ntes communications faites au conseil, nous avons remarqué celle annonçant le résultat favorable de l'appel relatif au bonus du Canada Atlantique. Une lettre de M. MacKintosh a aussi été lue. Elle constate que M. J. Tassé et le signataire de la lettre ont fait des démarches auprès de Sir Hector Langevin, de Sir John A. MacDonald et de l'honorable M. Pope, relativement à certaines difficultés qui existent entre la corporation et le gouvernement, et qu'ils ont raison d'espérer qu'une solution satisfaisante va être accordée à la ville par le Conseil Privé avant longtemps.

D'autres lettres, sollicitant des améliorations locales et réclamant des dommages, ont également été mises devant le Conseil.

Le rapport du bureau des travaux, recommandant le paiement des comptes du mois de mai, a été adopté.

L'échevin O'Keefe présente en suite le rapport conjoint du comité des finances et du comité de l'éclairage et du feu. Ce rapport constate que le matériel actuel de la Compagnie Royale de Lumière Electrique coûte \$83,523. Ce chiffre a été vérifié par des experts, et il a été constaté en même temps que les frais d'entretien de 300 lampes comme celles qui existent actuellement dans la ville seront de \$12,757 p. année. Ce dernier estimé est pour 200 lampes destinées à l'éclairage des rues, soit 20 de plus que le nombre actuel, et pour 100 lampes qui seront louées à des particuliers.

La compagnie veut vendre ses droits \$75,000 et il faudrait conséquemment \$10,000 chaque année pour payer les intérêts et le fonds d'amortissement sur cette somme, laquelle somme ajoutée au coût d'entretien susdi. \$12,757 formerait une dépense annuelle de \$22,757. Par contre, les 100 lampes privées devront rapporter \$10,400 et comme la ville paie actuellement \$15,200 pour l'éclairage de ses rues, elle réaliserait une économie annuelle de près de \$4,000. Le rapport conseille donc l'acquisition des droits de la compagnie.

Sur motion de l'échevin Cherry, il est résolu que le rapport ne soit pas adopté, attendu qu'il n'est pas convenable d'acheter le matériel de l'éclairage électrique avant que l'efficacité de ce système soit mieux établie.

Un rapport du comité de l'évaluation municipale est adopté, ainsi que celui du comité des marchés recommandant d'accepter la soumission de Howe et Cie, qui offre de fournir de nouvelles balances au prix de \$225, et celle de M. McKenna qui demande \$125 pour le rosage du carré du marché.

Le rapport du comité de la législation soumettant un règlement pour autoriser l'emprunt de \$300,000 est présenté par l'échevin Desjardins et adopté, mais la première lecture du règlement aux fins d'autoriser l'émission des débiteures a été remise à six mois.

Le Conseil s'est ensuite ajourné.

ATTENTION

Vendredi, 5 courant, à 4 heures p. m., aura lieu sur le terrain de l'Exposition, rue Bank, la vente du privilège pour fournir des rafraichissements au public qui assistera aux amusements organisés par le Comité spécial de la société St Jean-Baptiste, pour le jeudi, 25 juin prochain.

Les conditions seront données le jour de la vente.

J. E. LEMIEUX, Président du comité des Amusements.

J. B. LAMONTAGNE, Secrétaire

Il y a eu commencement d'incendie, samedi soir, dans le magasin de M. Poirier, à la Pointe à Gatineau. Le feu a été occasionné par l'explosion d'une lampe qui se trouvait dans l'une des vitrines de l'établissement et une certaine quantité de marchandises ont été endommagées.

LE MONDE ET LA VILLE

Le conseil de la Société Saint-George doit s'assembler ce soir.

Le foin se vendait de \$15 à \$20 hier au marché By et il y en avait une grande quantité.

Un serre-frein du Pacifique Canadien s'est fait briser un bras, hier matin, pendant qu'il était à accoupler des chars.

Un indien s'est cassé une jambe vendredi dernier, comme il sautait à bas d'un train du Pacifique Canadien en arrivant à Hull.

Le vapeur Ida a presque été refait à neuf durant l'hiver dernier. Il va recommencer la semaine prochaine ses courses sur le canal.

Madame Philbert, dont le nom figurait dans notre rapport de la cour de police, hier, n'est pas l'épouse de M. Philbert, peintre, de la rue Dalhousie.

Samedi dernier, M. W. L. Scott, fils de l'honorable L. W. Scott, de cette ville, a subi un examen heureux à Osgoode Hall, Toronto. Nos félicitations.

Les charpentiers ne savent pas où donner de la tête actuellement, à New-Edinburgh. Tous sont, en effet, très-activement occupés à l'érection de nouvelles bâtisses.

Les prix d'été du Grand Tronc sont devenus en vigueur hier sur tout le parcours du chemin. Rapidité et bon marché: telle est la devise actuelle de la Compagnie.

La station de police ne contenait qu'un prisonnier, hier. Le particulier en question était si ivre qu'on n'a seulement pas été capable de lui faire déclarer son nom.

Les employés du Service Civil ont reçu hier leur salaire mensuel et il y avait grande joie, naturellement, dans tous les cœurs, en même temps qu'abondance dans toutes les bourses.

Deux cent trente-deux personnes ont enregistré leurs noms à l'exhibition des Pêcheries, durant mai dernier. On estime que ce chiffre représente à peu près la moitié du nombre réel des visiteurs.

Jeudi dernier, M. Savard Maranger, de la Pointe à Gatineau, s'est fait broyer une main cruellement, pendant qu'il était à transporter des billots de la rivière Blanche à la station de East Templeton.

Vingt-sept immigrants anglais sont arrivés en ville, hier, par le Canada Atlantique. La plupart sont des mécaniciens. Il y a aussi parmi eux quelques femmes et filles ainsi que 7 jeunes garçons envoyés par le Révérend Messire Archibald Douglas.

La boutique de forge occupée par M. Skuce, dans la rue Queen, a été le théâtre d'un commencement d'incendie, samedi. Madame Prethard, propriétaire de la bâtisse, perd environ \$150 et les dommages de M. Skuce sont de \$400 à \$500.

Les médecins ambulants continuent à donner des concerts sous tente, aux abords de la rue Nicholas. La foule des curieux était immense hier soir, mais le commerce n'allait pas et ils ont à peine vendu une demi-douzaine de leurs fioles de médicament.

La population catholique du nouveau village de Casselman grossit ses rangs très-rapidement et ses aspirations grandissent en proportion de son accroissement numérique. C'est ainsi qu'elle a récemment décidé de faire construire une église en bois sur fondations en pierre. Le nouveau temple va être érigé bientôt et il pourra contenir 500 fidèles. Honneur et succès à nos coreligionnaires de Casselman!

La police vient de nouveau de se faire traiter haut-la-jambe par un habitué de la cour du magistrat. Hier matin, en effet, au moment où le policier McLean conduisait à la station un nommé Thomas Costello, qui venait d'être condamné à 2 mois de prison à défaut du paiement de \$20.00 d'amende, ce dernier prit tout-à-coup ses jambes à son cou et détala à toute vitesse à travers la rue Elgin. McLean ne put le rattrapper et à l'heure qu'il est Costello court encore.

On nous a fait remarquer que le tonnerre s'est encore à peine fait entendre une fois ou deux en quelques endroits, malgré qu'il y ait eu plusieurs orages assez violents depuis le commencement de la saison. Des contemporains de la dernière visite du choléra au pays tirent même de sinistres pronostics de ce fait, prétendant se souvenir que la venue du fléau fut alors signalée par un phénomène semblable à celui que l'on signale aujourd'hui.

Les funérailles de M. Godfroi Gareau, dont nous annonçons le décès ces jours derniers, ont eu lieu hier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, venus de toutes les paroisses de la ville pour honorer la mémoire de cet ancien et respectable citoyen. Les porteurs des coins du poêle, étaient: MM. J. P. M. Lecourt, Ed. Germain, F. Dionne, M. Aubry, J. Soulière, A. Gravelle, et le deuil était conduit par M. Joseph Gareau et Damase Gareau, de Montréal.

MARCHE D'OTTAWA

30 Mai 1885	
FARINES	
Farine No 1 par baril	\$ 4 00 à 4 20
Farine forte de boulangers, par baril	\$ 4 50 à 4 75
Farine extra	4 25 à 4 50
Farine de sarrasin	3 50 à 3 75
Farine d'avoine	4 00 à 4 25
Farine de blé d'inde	3 25 à 3 50

GRAINS	
Blé, le minot	85 à 90
Avoine	40 à 45
Blé d'inde	60 à 65
Pois	60 à 65
Fèves	0 80 à 0 90
Sarrasin	40 à 45
Orge	45 à 50
Seigle	45 à 50

LÉGUMES	
Patates, la poche	35 à 40
Navets le minot	35 à 40
Betteraves	40 à 50
Choux, la douzaine	40 à 50
Oufs	15 à 16
Pommes, le baril	2 00 à 2 50

VOLAILLES	
Poulets, le couple	40 à 45
Poules, la pièce	40 à 50
Cazards	50 à 60
Dindes, la pièce	0 75 à 1 25
Oies	50 à 70

VIANDES	
Bœuf, les 100 livres	6 00 à 6 50
Lard	7 00 à 7 50
Veau (au quartier)	8 à 10
Mouton	8 à 9

DIVERS	
Beurre, en pain	18 à 20
en sceau	12 à 14
Fromage	10 à 14
Suif brut, la livre	4 à 06
Suif fondu	8 à 10
Saindoux	12 à 14
Sucre d'érable	10 à 12 1/2
Miel, la livre	12 à 15
Sirof d'érable, le gallon	1 18 à 1 25
Foin, la tonne	19 00 à 20 00
Paille	7 00 à 8 00

PEAUX INSPECTÉES	
No. 1 le 100 lbs	7 00 à 7 50
No. 2	6 40 à 7 50

MARCHE DE MONTREAL

30 Mai 1885	
GRAINS ET FARINES	
Supérieure extra	\$ 4 50 à 4 75
Extra supérieure	4 10 à 4 25
" du printemps	3 90 à 4 00
Forte (moyenne)	4 50 à 4 85
" de boulangerie	5 00 à 5 50
Supérieure	3 25 à 3 40
Fine	3 00 à 3 25
Middlings	2 90 à 3 00
Forte en sacs de 100 lbs	2 15 à 2 25
Extra	2 15 à 2 20
Sup.	1 75 à 2 00

Forte de blé rouge d'hiver en poche de 100 lbs	2 75 à 2 80
Blé rouge d'hiver	0 92 à 0 95
" blanc	90 à 1 00
" rouge du printemps	95 à 1 00

LÉGUMES	
Pois (gros)	15 50 à 16 00
" (fin)	19 00

GRAINS GROSSIERS	
Pois le minot de 66 lbs.	0 65 à 0 60
Avoine	32 " 0 34 à 0 36
Orge	48 " 50 à 0 55
Mais	56 " 68 à 0 70
Seigle	56 " 45 à 0 50

DIVERS	
Beurre en tinette	0 13 à 0 15
Oufs frais la douzaine	0 18 à 0 20
Fromage	0 09 à 0 10 1/2
Pommes le baril	2 50 à 3 00
Oranges douzaine	0 00 à 0 00
Citrons la caisse	8 00 à 9 00
Miel en gâteaux	0 15 à 0 00
Miel coulé la lb.	0 10 à 0 00
Sucre d'érable nouv. la lb.	0 08 à 0 10
Sirof d'érable le gall.	0 75 à 1 00
Tabac en rolls la lb.	0 15 à 0 20
Plumes méliées	0 12 à 0 14
" d'oies	0 60 à 0 70
Cire	0 35 à 0 40

MARCHE AU POIN

Foin pressé, la tonne	15 00 à 16 00
en bottes 1ère qualité	8 50 à 9 00
" 2e	6 50 à 7 00
Paille	5 00 à 6 00

J. B. ARIAL

Peintre Décorateur et Tapissier, VIENT DE RECEVOIR

10.000

ROULEAUX DE TAPISSERIES

de tous les patrons et de tous les goûts, avec bordures appropriées. La vente est faite à 15 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs.

—AUSSI—

TOILES POUR CHASSIS

DE

TOUTE COULEUR.

M. ARIAL surveille lui-même toutes les commandes qui lui sont faites, ainsi que le travail de ses employés.

A VENDRE

Un cottage confortable, avec lot, à très bon marché, situé à environ dix minutes de marche de l'église Ste Anne. S'adresser à

JAMES BENNETT, Janesville. 7 mai

PLUMES D'AUTRUCHES

Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES

Dernières Couleurs et Goûts

DE LA SAISON

En Un Jour Après l'Ordre Donné

—AUSSI—

VIEUX CREPE REMIS A NEUF

Alex. A. Coutellier

TEINTURIER PARISIEN

NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA

(Près de la rue Sparks.)

13 mars, '85

1 an.

ALPHONSE JULIEN.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

263 Rue DALHOUSIE, Ottawa.

Ci-devant occupé par M. Jos. Senécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande.

3 mai—1 an

ALPHONSE JULIEN, propriétaire.

—DE—

Grande Vente à Sacrifice

PORCELAINES, VAISSELLE

ET VERRE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie.,

Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884

1 an

CHAPEAUX DE SOIE

Chapeaux en Feutre,

Chapeaux en Paille,

Casquettes, Calottes,

Et autres articles d'utilité pour hommes et enfants.

Ouvrages en ecorce très variés

H. L. COTE

128, Rue Rideau.

NOUVEAU MAGASIN DE FRUITS

PAR

H. CORRIEUX

Pâtisseries, Fruits, Légumes, Cigares, etc.

No. 253, Rue Wellington, OTTAWA.

22 avril

L'OCTROI DES TERRES

ACCORDÉ AU

CHEMIN DE FER DU

Pacifique Canadien

CONSISTE EN

Superbes Prairies à Blé et Terres à Faturages au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Terres à bas prix, à proximité du chemin de fer, particulièrement propres à la culture des PRODUITS MÉLANGÉS DE LA FERME. Elevage des bestiaux, produits laitiers, etc. On peut acheter une terre

Avec ou sans conditions de Culture, selon le désir du colon. Les prix varient de \$2.50 l'acre en montant, avec des conditions exigeant la culture et sans conditions de culture ou d'établissement, à prix faciles, basés sur une inspection minutieuse des examinateurs de la Compagnie.

Si la vente est faite avec condition de culture, UN RABAIS de la moitié du prix d'achat est alloué sur la portion de terrain cultivé.

Termes de Paiement: Les paiements peuvent être faits en plein au temps de l'achat, ou en six paiements annuels, avec intérêt. Des Débiteures de Terres peuvent être obtenues à la Banque de Montréal ou à aucune de ses succursales, lesquelles seront acceptées à 10 pour cent de prime sur leur pleine valeur, avec intérêt accru, en paiement des terres.

On peut se procurer des Pamphlets, Mappes, Guides, etc., en s'adressant au sousigné ou à John H. McTavish, Commissaire des Terres, à Winnipeg, à qui toutes communications relatives aux prix, conditions de vente, descriptions des terres, etc., devront être adressées.

Par ordre du bureau, CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.

13 mars 1885—1a

Hotel du Canada

Mr. ALEXIS RENAUD, ci-devant associé de M. E. E. Lauzon, informe le public en général qu'il vient de reprendre son ancien poste, au Nos. 56, 58 et 60 rue Murray.

Le public voyageur trouvera toujours à cet hôtel une pension de première classe. M. Renaud étant continuellement en rapport avec les marchands de bois et les contracteurs de chemin de fer, les hommes de chantiers trouveront toujours chez lui à s'engager au prix le plus élevé.

A. RENAUD, propriétaire, No 56, 58 et 60 Rue Murray

16 déc

MANUFACTURE

D'ouvrage en Fil de Fer

ROBERT ORR

346 RUE WELLINGTON

OTTAWA

Ouvrages en fil de fer de toutes descriptions et de première classe. Grillages pour banques et bureaux: une spécialité.